

**VILLE DE LOON-PLAGE**  
Département du Nord – Arrondissement de Dunkerque  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*Séance du 29 Mars 2016, 19 heure 30*

Date de convocation :	21 Mars 2016
Date d'affichage :	21 Mars 2016
Nombre de conseillers en exercice :	29
Présents :	25
Procurations :	4
Absents excusés :	4
Absents non excusés :	0

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.

Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE

**Etaient Présents :**

Monsieur Eric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Madame Annie VANSTEENKESTE, Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Claude PANTTERS, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Fabienne VANBAELINGHEM, Monsieur Jean-Michel LEGER, Madame Catherine COLOOS, Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE, Madame Sophie DECLERCQ, Monsieur Jean-François MORALES, Madame Laetitia VERHAGE, Monsieur Jérôme WILLEMAN, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Monsieur Xavier DERHILLE.

**Absent excusé et représenté par pouvoir :**

Madame Clélie KLEINPOORT représentée par Madame Catherine COLOOS.  
Madame Pascale DEMEY représentée par Madame Sandrine MILLIOT.  
Monsieur Philippe KOBUSZINSKI représenté par Madame Isabelle FERNANDEZ.  
Madame Sophie LEMOINE représentée par Monsieur Xavier DERHILLE.

**Eric ROMMEL**  
Maire de LOON-PLAGE



Accusé de réception en préfecture  
059-215903592-20160329-DEL2903201608bi  
-DE  
Date de télétransmission : 08/04/2016  
Date de réception préfecture : 08/04/2016

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 Mars 2016**

**Rapporteur : Sandrine MILLIOT**

**Objet : Approbation du Compte Administratif 2015**

En vertu de l'article 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal arrête le Compte Administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire.

Par ailleurs, il est demandé aux communes de plus de 2000 habitants d'approuver le bilan des acquisitions et cessions reprises dans l'état de l'actif de la Ville arrêté au 31/12/2015 annexées au compte administratif.

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, le conseil municipal présidé par Mme Isabelle FERNANDEZ, 1ère Adjointe approuve à la majorité le compte administratif de l'exercice 2015, compte dressé par Mr le Maire ainsi que le bilan des acquisitions et cessions reprises dans l'état de l'actif de la Ville arrêté au 31/12/2015.

**ADOPTE À LA MAJORITÉ**

**27 « pour » ; 2 « abstentions »**

**Pour extrait conforme**

**DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE**

**Monsieur Éric ROMMEL**  
**Maire de LOON-PLAGE**



<b>EXERCICE BUDGETAIRE ANNEE 2015</b>
---------------------------------------

<b>INVESTISSEMENT</b>
-----------------------

<b>RECETTES</b>	4 223 014,87
<b>DEPENSES</b>	4 028 334,46
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>194 680,41</b>

<b>RESULTAT ANTERIEUR</b>	509 455,33
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	704 135,74

<b>RAR DEPENSES</b>	2 355 015,06
<b>RAR RECETTES</b>	859 000,00

<b>DEFICIT A COUVRIR (1)</b>	-791 879,32
<b>EXCEDENT</b>	

<b>RESULTAT GLOBAL (2-1)</b>	<b>2 176 720,37</b>
------------------------------	---------------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>
-----------------------

<b>RECETTES</b>	16 483 334,45
<b>DEPENSES</b>	15 258 115,85
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 225 218,60</b>

<b>RESULTAT ANTERIEUR</b>	1 743 381,09
<b>RESULTAT GLOBAL (2)</b>	2 968 599,69

<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	-791 879,32
<b>RESULTAT APRES AFFECTATION</b>	<b>2 176 720,37</b>

### Vue récapitulative des résultats par chapitre

COMPTE	LIBELLÉ	2014	2015	Rattachements 2015 à l'exercice 2016
<b>Dépense fonctionnement</b>				
011	Charges à caractère général	4 075 626,18	3 724 276,22	84 803,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 269 689,57	6 608 453,10	288
014	Atténuation de produits	191 639,00	259 162,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 723 678,54	3 706 971,98	
<b>Sous-total charges de gestion courante</b>		<b>14 260 633,29</b>	<b>14 298 863,30</b>	<b>85 091,63</b>
66	Charges financières	298 096,70	232 140,33	
67	Charges exceptionnelles	63 499,19	73 945,49	
<b>sous total 66+67</b>		<b>361 595,89</b>	<b>306 085,82</b>	
<b>Sous-total de dépenses réelles</b>		<b>14 622 229,18</b>	<b>14 604 949,12</b>	
042	Opérations d'ordres	588 570,79	568 075,10	
<b>Total</b>		<b>15 210 799,97</b>	<b>15 173 024,22</b>	<b>85 091,63</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>				
013	Atténuations de charges	468 270,73	371 441,46	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	187 235,95	213 848,58	
73	Impôts et taxes	13 913 518,80	14 112 569,42	
74	Dotations, subventions et participation.	1 329 858,62	1 527 255,94	

75	Autres produits de gestion courante	119 721,75	130 551,26	
<b>Sous-total recettes de gestion courante</b>		<b>16 018 605,85</b>	<b>16 355 666,66</b>	
76	Produits financiers	183,36	144,40	
77	Produits exceptionnels	73 206,55	96 330,93	
<b>Sous total 76+77</b>		<b>73 389,91</b>	<b>96 475,33</b>	
<b>Sous-total recettes réelles</b>		<b>16 091 995,76</b>	<b>16 452 141,99</b>	
042	Opération d'ordre	42 670,22	31 192,46	
<b>Total</b>		<b>16 134 665,98</b>	<b>16 483 334,45</b>	

<b>Dépense d'investissement</b>				
20	Immobilisations incorporelles	85 470,12	100 163,58	
204			7 112,18	
21	Immobilisations corporelles	1 050 171,04	704 786,13	
23	Immobilisations en cours	691 686,06	2 181 458,93	
<b>Sous-total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 827 323,77</b>	<b>2 993 520,82</b>	
16	Emprunts et dettes assimilées	831 762,11	881 719,58	
<b>Sous-total des opérations financières</b>		<b>831 762,11</b>	<b>881 719,58</b>	
<b>Sous total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 659 089,33</b>	<b>3 875 240,40</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 670,22	31 192,46	
041	Opérations patrimoniales	30 574,67	121 901,60	
<b>Sous-total des opérations d'ordre</b>		<b>73 244,89</b>	<b>153 094,06</b>	
<b>Total</b>		<b>2 732 334,22</b>	<b>4 028 334,46</b>	

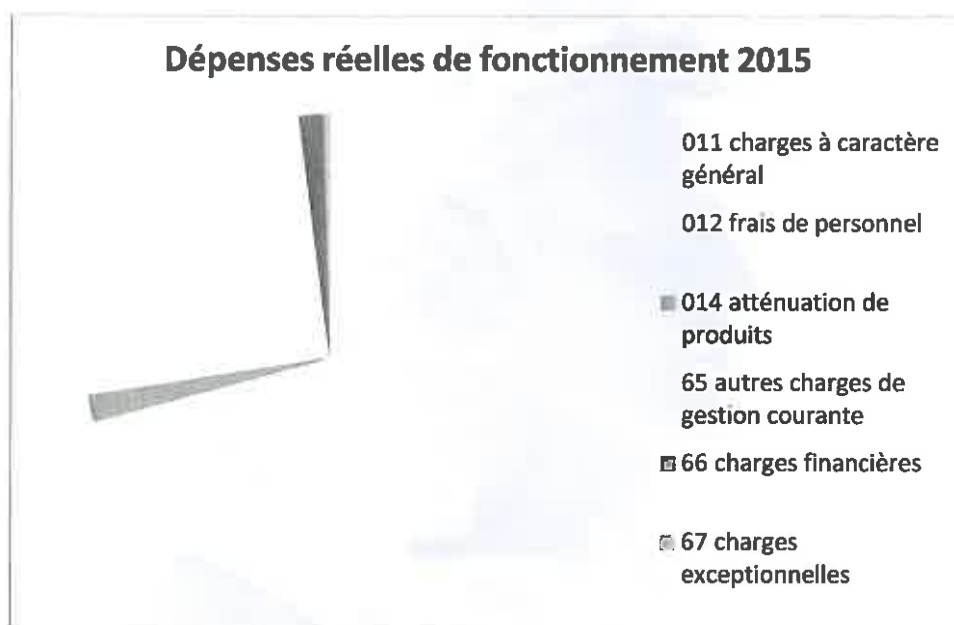
<b>Recettes d'investissement</b>				
13	subventions d'investissement	1 390 145,00	731 583,21	
16	Emprunts		1 200 000,00	
21	Immobilisations corporelles	43 498,40		
23	Immobilisations en cours			
<b>sous-total des recettes d'équipement</b>		<b>1 433 643,40</b>	<b>1 931 583,21</b>	
10	Dotations et fonds divers et réserves	219 752,00	418 714,87	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 027 862,26	1 182 740,09	
165	Dépôts et cautions reçus	347,69		
<b>sous-total des recettes financières</b>		<b>2 247 961,95</b>	<b>1 601 454,96</b>	
<b>Sous Total des recettes réelles</b>		<b>3 681 605,35</b>	<b>3 533 038,17</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	588 570,79	568 075,10	
041	Opérations patrimoniales	30 574,67	121 901,60	
<b>sous-total des recettes d'ordre</b>		<b>619 145,46</b>	<b>689 976,70</b>	
<b>Total</b>		<b>4 300 750,81</b>	<b>4 223 014,87</b>	

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### I Dépenses de fonctionnement:

#### LES DEPENSES REELLES

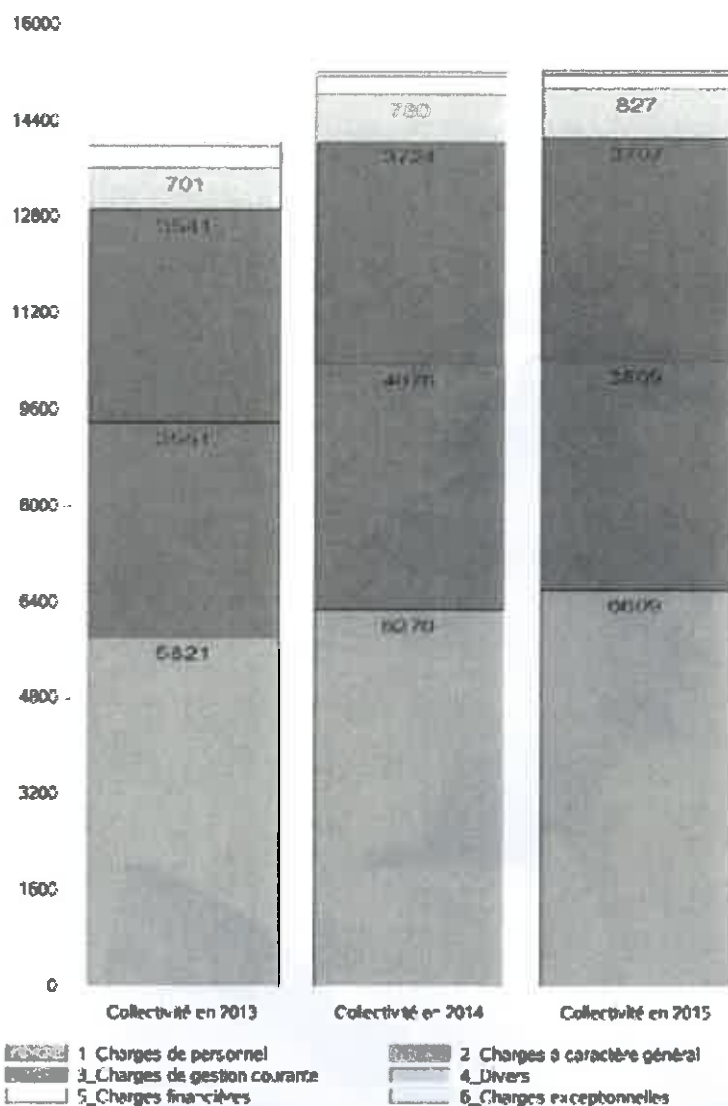
Ces dépenses en termes de mandats émis s'élèvent à 14 622 229,18 € en 2014 et 14 604 949,12 € en 2015 soit une baisse de 0,12 %. Elles se répartissent comme suit :



A ces 14 604 949,12 € s'ajoutent des écritures comptables de rattachements pour 85 091,63 € de l'exercice 2015 sur le budget 2016.

#### Evolution croisée par chapitre de dépenses :

### Evolution des Dépenses de fonctionnement en K euros



#### Chapitre 011 charges à caractère général:

Elles atteignent un montant mandaté de 4 075 626,18€ en 2014 contre 3 724 276,22 € en 2015, soit une baisse de 8,62% et des rattachements pour 84 803,63 €.

#### Certains postes ont progressé :

- Energie +4,51%, soit 628 630,51€ en 2014 et 656 967,60 en 2015
- Eau +14,78%, soit 102 392,62 € en 2014 et 117 521,45 € en 2015
- Alimentation +7,84 %, soit 271 510,51 € en 2014 et 292 792,71 € en 2015

Cette hausse doit être contrebalancée par la forte baisse sur le poste 6232 car des dépenses ont été imputées sur cette ligne cette année alors qu'elles avaient été mises en 6232 l'an dernier. Par ailleurs, ce poste reprend aussi les dépenses



alimentaires de la cuisine centrale qui ont baissé de 4000 € entre les deux exercices.

- Livres disques cassettes +14,09 %, soit 25 956,35€ en 2014 et 29 614,70 € en 2015
- Fournitures scolaires +4,79 %, soit 28 245,18 € en 2014 et 29 598,29 € en 2015
- Entretien et réparation sur bâtiment +19,65 %, soit 176 969,98 € en 2014 et 211 735,78 € en 2015
- Entretien matériel roulant +49,30 %, soit 24 531,55 € en 2014 et 36 626,75 € en 2015

Ce poste reprend entre autres :

- les frais de réparation du parc automobile (+7000 €),
- les contrôles techniques (+1500 € dépensés),
- les dépenses d'entretien sur le matériel espace vert (de l'ordre de +3800 €)
- Maintenance +29,19 %, soit 105 565,12 € en 2014 et 136 381,76 € en 2015  
La hausse est principalement due à une augmentation de 15000 euros de la maintenance des copieurs entre 2014 et 2015 par suite d'une augmentation des coût de copie ainsi que la souscription de nouveaux contrats de maintenance pour les défibrillateurs ou les voitures électriques et des dépenses de maintenance chez notre prestataire informatique finance enfance et rh par suite de la mise en place de module complémentaires sur les progiciels de la commune
- Assurances +17,02 % s'explique par la souscription d'une assurance dommage ouvrage pour la MNE, soit 106 798,95 € en 2014 et 124 976,52 € en 2015
- Versement à des organismes de formation +38,36 %, soit 43 740,46 € en 2014 et 60 520,65 € en 2015
- Frais de publication +36,28 %, soit 54 862,92 € en 2014 et 74 769,30 € en 2015
- Vêtements de travail + 18,83%, soit 31071,50 € en 2014 et 36 923,80 en 2015
- Autres fournitures et matières +5,45 %, soit 253 661 ,68 € en 2014 et 267 486,68 € en 2015

D'autres ont baissé également :

- Prestation de service -17,74 %, soit 86 038,16 € en 2014 et 70 771,15 € en 2015
- Carburant -25,9% fruit de l'investissement dans une flotte de véhicules électriques, soit 52 467,45 € en 2014 et 38 878,39 € en 2015
- Fournitures d'entretien -15,43 %, soit 61 359,34 € en 2014 et 51 893,01 € en 2015
- Petit équipement -6,39 %, soit 89 590,31 en 2014 et 83 865,42 € en 2015
- Fournitures administratives -6,36 %,soit 18 328,38 € en 2014 et 17163,25 € en 2015
- Contrats de prestation de service -41,9 %, soit 241 631,73 € en 2014 et 140 249,89 € en 2015

Sur ce poste figurait en 2014 la location du surf pour galamé non reconduite pour 30 129 €, baisse des frais de gardiennage et de sécurité de 100 252,44 € en 2014 à 80 208,45 € en 2015 , baisse des frais de distribution passant 25 395 € à

13 465 €. Par ailleurs les frais d'entretien des fontaines pour 26 316 € euros ont été mis en 2014 sur ce poste alors qu'ils n'y sont plus en 2015.

- Entretien et réparation sur terrain -15,69 %, soit 403 772,91 € en 2014 et 340 374,43 € en 2015
- Entretien voies et réseaux -5,85 %,soit 157 263,10 € en 2014 et 148 057, 50 € en 2015
- Frais d'annonces et insertions -10,75 %, soit 57 089,08 € en 2014 et 50 950,42 € en 2015
- Fêtes et cérémonies -22,58 %,soit 408 422,43 € en 2014 et 316 212,19 € en 2015
- Transports collectifs -30,4 %, soit 67 791,60 € en 2014 et 47 294,17 en 2015
- Frais d'affranchissement - 12,46 %,soit 22 635,50 € en 2014 et 19 815,26 € en 2015
- Frais de télécommunication -14,75 %, soit 81 455,52 € en 2014 et 69 438,11 € en 2015

Le contrat concernant la téléphonie mobile a été renégocié et nous avons changé de prestataire.

- Taxe foncière baisse de 16,65%, soit 34 677 € en 2014 et 28 904 € en 2015

### Chapitre 012 : dépenses de personnel

Les dépenses de personnel passent en termes de mandats émis de 6 269 689,57 € en 2014 à 6 608 453,1 € en 2015 soit une hausse de 5,4 %, auxquels s'ajoutent 288 € de rattachements. L'augmentation se répercute sur toutes les lignes mais plus fortement sur la rémunération de non-titulaires et surtout sur les cotisations sociales :

- Personnel extérieur + 148,01 % , soit 28 974,29 € en 2014 et 71 860,58 € en 2015 du fait du remboursement au CSC de la mise à disposition de l'un de ses agents.
- Rémunération principale +3,02% liée glissement vieillesse de Technicité et au déroulement des carrières des agents titulaires en poste, soit 1 979 926,81 € en 2014 et 2 039 736,36 € en 2015
- Rémunération des non-titulaires +2,78 %, soit 1 161 364,90€ en 2014 et 1 233 679,25 € en 2015. Cela s'explique par le fait que quelques ont été recrutés en cdd pour un an avant d'être éventuellement titularisés dont deux pour le CCAS (accueil et travailleur social) et deux pour la ville (muscultation et responsable voirie). Par ailleurs, la commune a du pallier des absences en longues maladies par des remplacements dans certains services. Cela est à rapprocher des atténuations de charge c'est-à-dire des remboursements perçu par la ville tant de la région que de l'état pour le recrutement des contrats unique d'insertion mais également les remboursements de maladie perçus
- Autres emplois d'insertion +22,81 %,soit 447 350,25 € en 2014 et 549 406,90 € en 2015. Cela doit être rapproché de la recette au titre des emplois d'avenir

également en augmentation de +27,19 %, soit 261 547,36 € en 2014 et 332 665,63 € en 2015

- Rémunération des apprentis + 7,45 %, soit 53 647,37 € en 2014 et 57 642,12 € en 2015
- Cotisations retraites +5,10%, soit 669 917,25 € en 2014 et 704 083,77 en 2015
- Urssaf+3,51%,soit 746 989,09 € en 2014 et 773 227,80 € en 2015
- Cotisations Assedic +7,32%.soit 115 777,17 € en 2014 et 124 249,12 € en 2015

Il y a eu deux départs en mutation :

- Le directeur des services technique remplacé en interne
- L'agent instructeur des autorisations droit des sols. La compétence reste ville et la commune paie une rétribution pour le coût du service retenue sur l'attribution de compensation versée par la CUD à la commune.

#### Chapitre 65: autres charges de gestion courante

Sur ce poste, 3 723 678,54 € en 2014 et 3 706 971,98 € en 2015 et soit une baisse de 0,45 % euros sur les deux exercices.

La municipalité a fait le choix pour 2015 de reconduire les subventions pour un même volume financier que 2014.

On trouve principalement dans ce chapitre :

La subvention au centre social pour 1 201 736,84 €. Cette somme correspond à la subvention de fonctionnement classique (1 179 000 €), et la subvention versée au titre des mises à disposition de personnel (22 736,84 €). La ville mettant à disposition deux agents et en contrepartie le centre 1 agent. La somme ainsi versée au centre rend l'opération neutre pour ce dernier et permet de satisfaire à une obligation légale.

Les autres subventions aux associations : 757 673,39 €,

La subvention au CCAS pour 890 000€,

La contribution au SIVOM 733 058,49 €.

#### Chapitre 14 atténuations de produits

Ce chapitre comprend la contribution de la commune au fond de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC) institué en 2012 pour constituer une forme de péréquation horizontale entre collectivités communales et intercommunales. En 2014, la ville a acquitté 191 639 €. En 2015 la contribution se chiffre à 259 162 €, soit une augmentation de 35,23 % entre les deux exercices.

Corrélativement la commune a également bénéficié en recette d'un plus important reversement en 2014 passant de 38 052 € en 2014 à 51 425 € en 2015.

#### Chapitre 66 charges financières

La ville a payé 306 540,45 € d'intérêts en 2014 contre 240 701,72 € en 2015.

Ce chapitre comprend également les écritures d'ICNE qui sont les intérêts courus non échus de la dette. Ce mécanisme s'articule par l'émission d'un mandat en fin d'exercice et une contrepassation d'écriture par l'annulation de cette écriture sur l'exercice suivant pour rattacher les intérêts concernés au bon exercice auquel ces intérêts se rapportent.

#### **Chapitre 67 charges exceptionnelles**

Sur ce poste 63 499,19 € ont été dépensés en 2014 et 73 945,49 € en 2015.

Ce chapitre comprend les subventions exceptionnelles qui passent de 61 442,06 € en 2014 à 69 764,86 € en 2015.

Ont été imputées ici les subventions versées par la commune au foot et au tennis pour les soutenir dans le recrutement de personnes en emplois d'insertion soit 24 660 € pour le foot et 9 648 € pour le tennis.

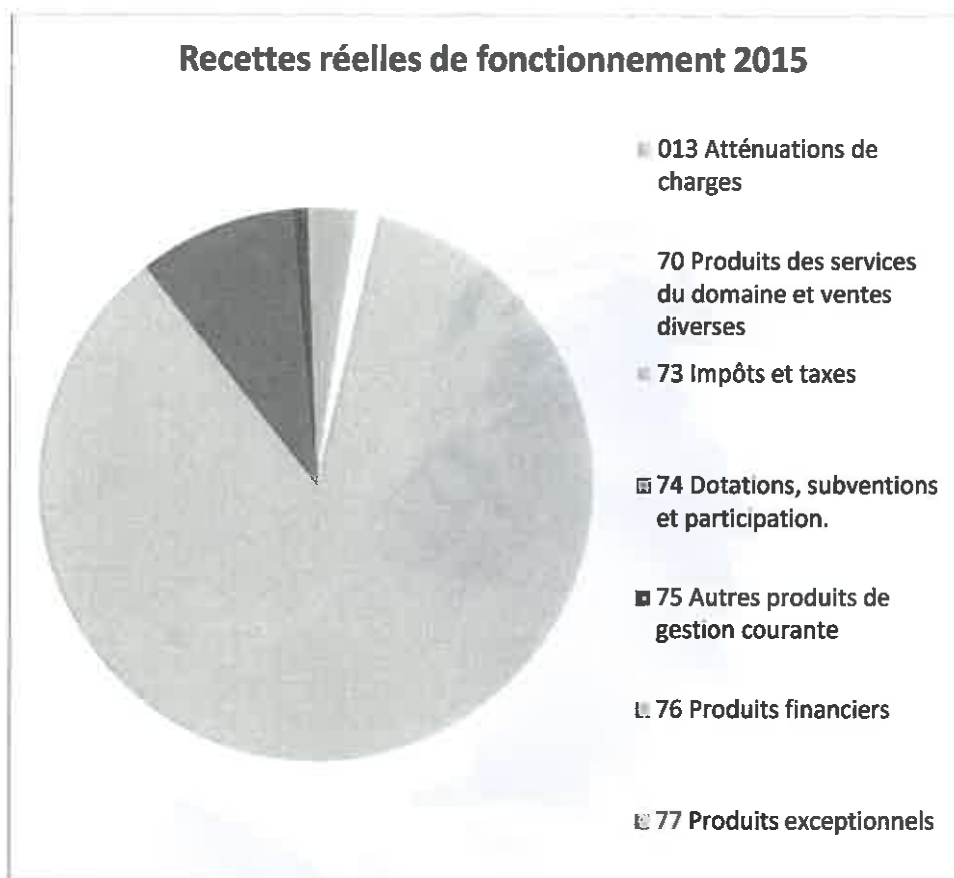
Il y a par ailleurs eu une subvention de 10 000 € allouée au stand de tir par suite du vandalisme intervenu en janvier 2015.

#### **LES DEPENSES D'ORDRE**

Au titre des écritures d'ordre, cette catégorie de dépenses reprend les écritures d'amortissement pour 568 075,10 €

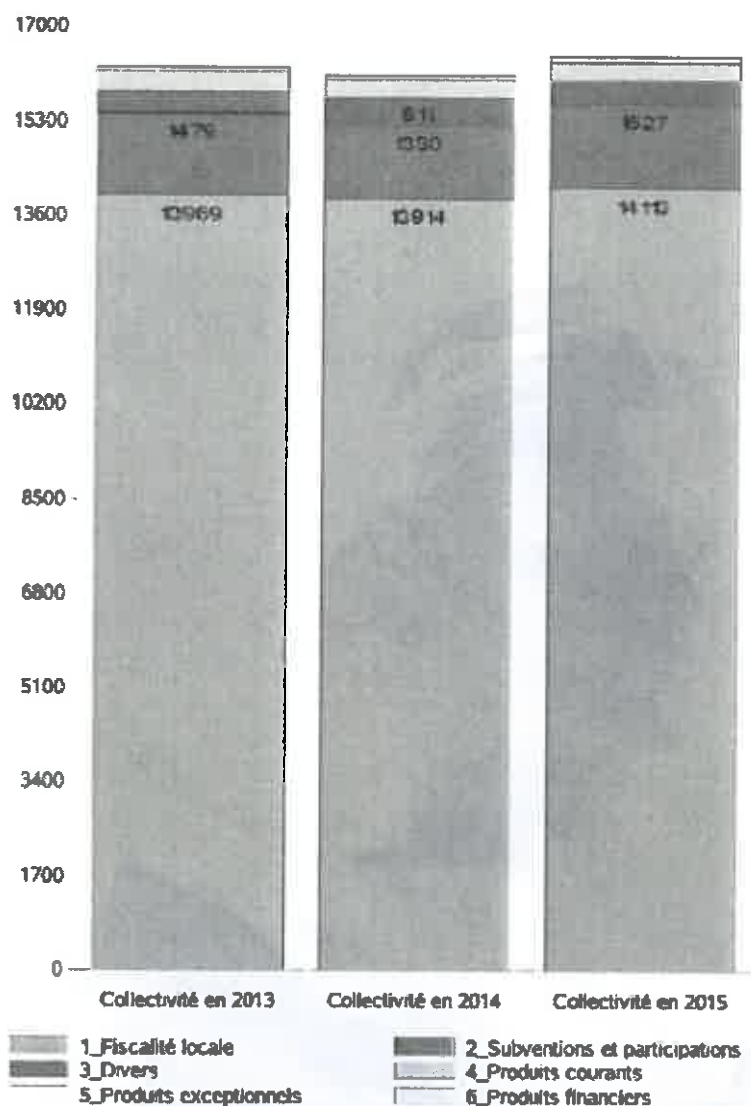
## II Recettes réelles de fonctionnement:

### LES RECETTES REELLES



Ci-joint leur évolution entre 2012 et 2015

## Evolution des Recettes de fonctionnement en K euros



Ces recettes connaissent une petite hausse car elles passent 16 091 995,76 € en 2014 à 16 452 141,99 € en 2015 soit une hausse de 2,23 %.

Certains postes ont baissé :

- Remboursement rémunération sur personnel -18,21 % (remboursement perçus au titre des contrats de la part de l'état de la région et des assurances principalement), soit 454 140,73 € en 2014 et 371 441,46 en 2015

tiers	2014	2015
Securité sociale	1 914.47	4 671.69
Région et région	294 846.18	244 392.76
assurances	73 948.07	27 336.88
fntc		11 296
Csc(mise à dispo)	82 318.45	83 324.75

- Redevance à caractère culturel -20,11 %, soit 33 488€ et 26 753,50 €
- Cantine -5,44 %, soit 102 104 € en 2014 et 96 553 € en 2015
- Attribution de compensation -0,24 %, soit 8 054 917€ en 2014 8 035 336 € en 2015. Rappelons que sur ce poste la CUD prélève le coût de l'instruction du droit des sols qu'elle a repris au sein du service commun soit 19 581 euros de différence entre 2014 et 2015.
- Baisse de de la dotation de solidarité communautaire - 0,82 %, soit 1 281 594€ en 2014 et 1 271 209 € en 2015
- DGF de la commune soit .394 689 € perçus en 2015. En 2014, 712 443 € notifiés = 51,98 %
- Compensation de l'état au titre de la taxe d'habitation -4,57% et de la taxe foncière -15,08% soit 113 309€ en 2014 et 108 136 € en 2015

D'autres ont progressé :

- Redevance à caractère de loisirs +109.66 %, soit 25 986,39 € en 2014 et 54 482,50 € en 2015
- Fiscalité directe +4,02 % soit 4 302 910€ en 2014 et 4 475 679 € en 2015
- Reversement au titre du fonds péréquation +35,14 %, soit 38 052€ en 2014 et 51 425 € en 2015
- Taxe sur les pylônes +2,42 %, soit 34 336€ en 2014 et 35 168 € en 2015
- Taxe sur l'électricité +18,98%, soit 97 143 en 2014 et 115 583 € en 2015
- Taxe sur les droits de mutation +25,97%, soit 79 099€ en 2014 et 99 640.17 € en 2015
- Emplois d'avenir +27,19 %, soit 261 547,36 € en 2014 et 332 665,63 € en 2015
- La commune a également perçu deux virements de la CAF au titre des contrats enfance jeunesse pour 2013 et 2014 d'un montant respectif de 274 592,53 € et 271 198,53 €

Sur le chapitre 77, il est à signaler un remboursement

- un remboursement d'EDF pour 19 140 € pour des régularisations de factures, de GDF pour 22 990 €,
- un dégrèvement de taxe foncière pour 1 355 € sur la taxe foncière de 2014
- ou encore 10 000 € au titre des partenariats pour le festival Het Lindeboom 2015.

Les recettes d'ordre

- Travaux en régie 22 286,66 € pour l'aménagement du local billetterie au sein du parc galamé
- Amortissements des subventions perçues 8 905,80 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### I Dépenses d'investissement

#### LES DEPENSES REELLES

Le total des dépenses d'équipement (chapitre 20 à 23) 2015 s'élève à 2 993 520,82 €.

#### Chapitre 20 : immobilisations incorporelles

100 163,58 € ont été dépensés en 2015 et 7 112,18 € en subvention d'équipement pour le musée des jeux traditionnels.

Sur ce chapitre sont payés les études, les achats de logiciels, les annonces de marché entre autres :

- 18 453,46 € en logiciels informatiques pour les services municipaux dont 9 582 € pour la mise en place du logiciel enfance et portail famille pour le guichet unique,
- Etude défrichement pour 3 456 € et loi sur l'eau pour 11 706 € pour la MNE,
- la baignade (reliquat de maîtrise d'œuvre) 4 303,35 €,
- études de sol pour la MNE, la rénovation de la salle Carpentier et le skate park pour 24 206,64 €,
- l'étude de l'UGAP pour la préparation de l'agenda d'accessibilité programmée pour 13 533,17 €,
- 9 850,20 € au titre de l'AMO pour le foot.

#### Chapitre 21 : immobilisations corporelles

Sur ce chapitre sont imputés les acquisitions de terrains, les acquisitions de matériel, les véhicules, le matériel informatique. 704 786,13 € € ont été dépensés en 2015.

- Matériel informatique 30 828,69 €
- Frais de notaire acquisition 30 rue denis 2 335,92 €
- Création d'aire sablée au parc Galamé pour la pose de jeux pour 3 511,68 €
- Travaux d'étanchéité à Gérard Philippe pour 72 039,41
- Travaux de couverture à Victor Hugo pour 56 685,80 €
- Création d'un puits de lumière à et isolation de plafonds à Gérard Philippe pour 28 983,60 €
- Préparation de terrain MNE pour 11 040 €
- Isolation de combles au centre social pour 20 619,35 €
- Stores occultants aux associations pour 9 710 €
- 14 468,24 pour différents travaux sanitaires et menuiseries dans les installations sportives



- Remplacement de toiture au local commercial 11 rue Georges Pompidou pour 21 417 €
- Travaux PMR à l'espace galamé pour 42 578,02 €
- Terrassement d'une zone humide pour 22 544,40 €
- Raccordements de logements au réseau câblé pour 3 464,52 €
- 85 063 € euros au titre d'acquisition de véhicules dont 1 trafic passager pour le fleurissement et deux kangoos électriques
- 170 042,61 € en matériel divers pour les services :
  - Instruments de musique 17 510,22 €
  - 26 316,89 € matériel de restauration pour divers bâtiments
  - Matériel magasin et espaces verts pour 20 456,63 €
  - 36 799,99 € en matériel pour le parc galamé dont matériel de nettoyage, structure gonflable jeux, tapis antidérapants...

### Chapitre 23 : immobilisations en cours

Ce chapitre reprend les grosses opérations de travaux et marchés de travaux ; soit 2 181 458,93 € dépensés en 2015.

Quelques opérations peuvent donc être listées dans ce chapitre :

- Travaux de VRD pour 83 598,96 €
- Travaux d'éclairage public pour 47 587,70 €
- Travaux au Parc Galamé solde berk/baignade pour 50 893,01 €
- Réalisation de la maison de la nature et de l'environnement pour 1 250 350,92 € (travaux et maîtrise d'œuvre compris)
- Réalisation du Skate Park pour 304 864,29 € (travaux et maîtrise d'œuvre compris)
- Déplacement du tir à l'arc pour 258 911,15 €
- Maîtrise d'œuvre réhabilitation salle Carpentier pour 50 813,85 €
- Travaux de toiture sur Gérard Philippe pour 116 470,56 €

### LES DEPENSES D'ORDRE :

Cela comprend la contre écriture pour les travaux en régie 22 286,66 € pour l'aménagement du local billetterie au sein du parc galamé et l'amortissement des subventions perçues 8 905,80 €

Il y a également le transfert sur compte définitif de toutes les annonces marchés et des études suivies de réalisation dans l'exercice pour 121 901,60 € du chapitre 20 au chapitre 23.

## II Recettes d'investissement

### LES RECETTES REELLES

Elles s'élèvent à 3 533 038,17€ en 2015.

Il faut distinguer les recettes d'équipement et les recettes financières

#### Les Recettes d'équipement :

1 931 583,21 € ont été perçus à ce titre en 2015 :

- subvention Dunkerque LNG pour 640 302,85 € perçu à titre de mesure compensatoire pour le financement de la maison de la nature

- la subvention pour les panneaux photovoltaïques du restaurant scolaire pour 91280,36 €

#### Les Recettes financières :

A ce titre la commune comptabilise 1 601 454,96 € en 2015.

Dans ce chapitre figure :

- le compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé, soit 1 182 740,09 € en 2015.
- Le FCTVA : 418 714,87 € encaissés en 2015 (investissements au ca 2013).

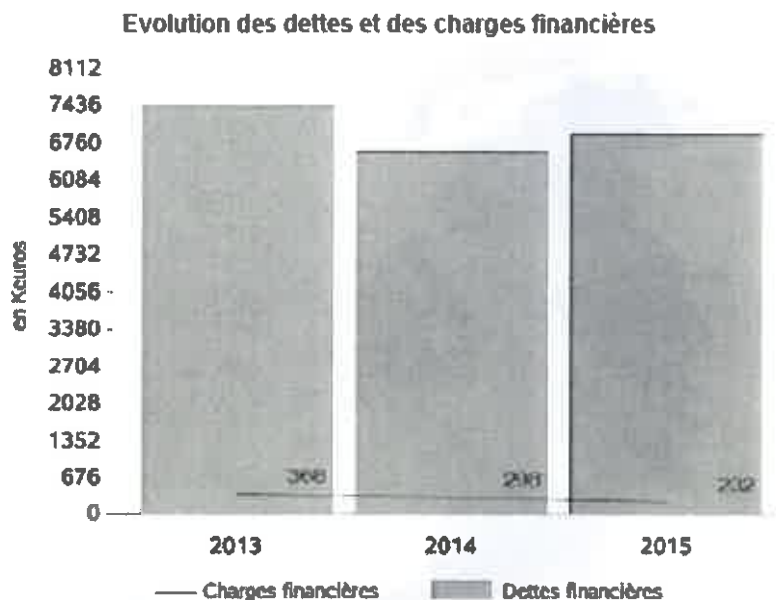
### LES RECETTES D'ORDRE

Viennent dans cette rubrique la contre-écriture des opérations d'amortissement et des transferts des annonces et études suivies de réalisation.

### La dette

Le remboursement de l'Emprunt s'élève à 878 808,75 € en 2015 et 240 701,72 € pour les intérêts..

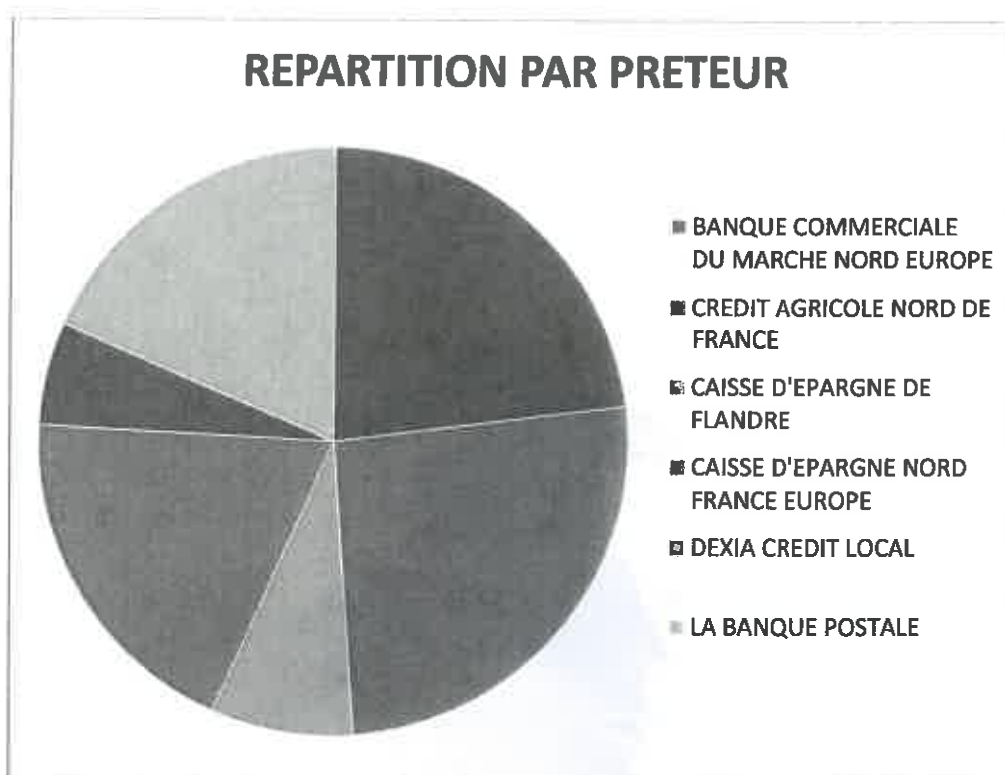
Ci-dessous un petit graphique qui montre l'évolution du capital par rapport aux intérêts de la dette :



Au 31/12/2015, l'encours de dette s'élève à 6 834 082,51 €.

La répartition par prêteur est la suivante :

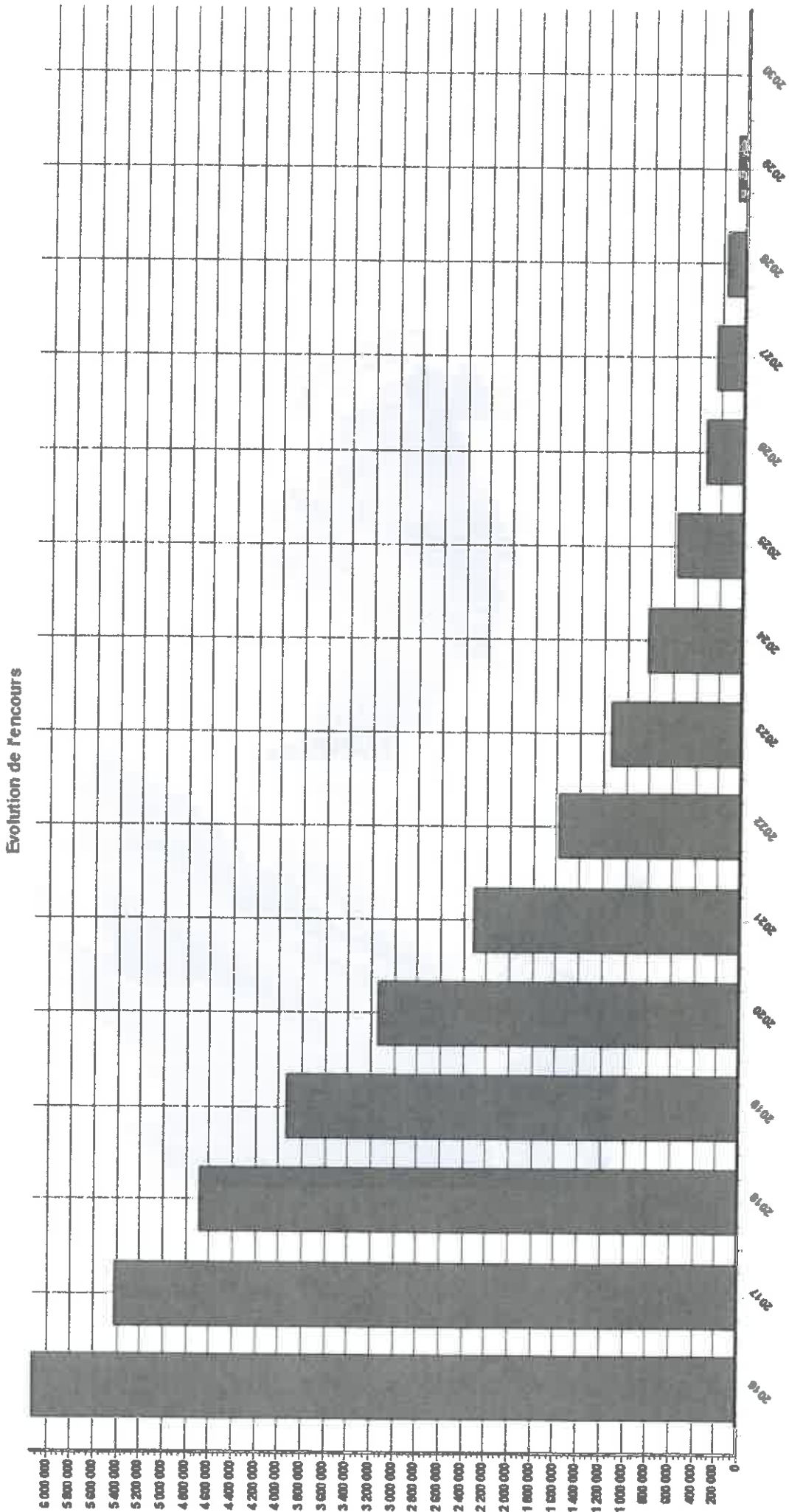
REPARTITION PAR PRETEUR	AU 31/12/15
BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE	<b>1 591 706,39</b>
CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	1 785 816,19
CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE	535 276,92
CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE	1 331 052,26
DEXIA CREDIT LOCAL	390 230,75
LA BANQUE POSTALE	1 200 000
	<b>6 834 082,51</b>



#### Répartition de la dette par type de taux

Index	Au 31 Décembre 2015
EURIBOR12	1 200 000,00
FIXE	4 447 268,76
TAUX STRUCTURES	390 230,75
EURIBOR03M	796 583,00
	<b>6 834 082,51</b>

### Projection extinction de la dette :



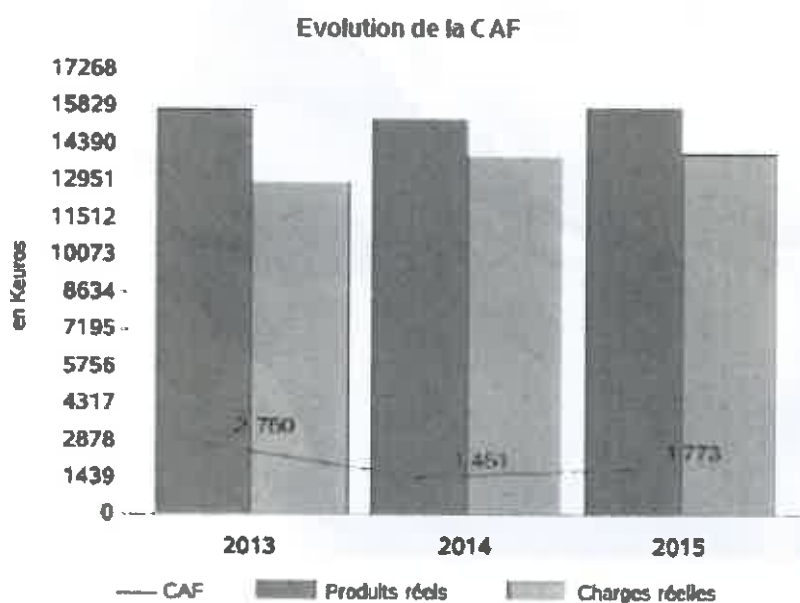
### L'épargne de la commune

La capacité d'autofinancement (CAF) de la commune ou épargne brute se calcule par la différence entre les produits réels (hors cession) et les charges réelles. Cette CAF traduit la capacité de la collectivité à financer par son fonctionnement courant ses opérations d'investissement.

La CAF nette mesure pour sa part la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres une fois acquittée la charge de la dette.

Le calcul se traduit comme suit :

Année de référence	2012	2013	2014	2015
CAF brute en kilo €	2830	2750	1451	1772
Capital de la dette en kilo €	755	792	829	878
CAF nette en kilo €	2075	1958	622	893



Compte tenu de ces éléments, il est possible de calculer la capacité de désendettement de la commune

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement)

La CAF brute s'élevant à 1722000 en 2015 et l'encours de dette au 31/12 s'élevant à 6 834 082,51 alors au 31/12, il faut de 3.96 année de caf pour solder la dette de la commune. Elle s'élevait à 4,49 années 2014

## Répartition du fonctionnement par services gestionnaires

service	2014	2015
	468,67	
administration générale, secrétariat du maire démocratie locale	167307,46	185381,12
achats marchés	930 258,48	929 191,05
médiathèque	34 447,17	40 719,97
Coluche	4 872,72	730,18
communication	101 880,28	117 915,42
tourisme	73 541,22	75 255,34
cuisine	265 986,96	256 356,68
enseignement	336 982,37	294 091,93
espaces verts	595 623,94	580 508,20
action culturelle	448 434,95	536 708,44
finances	4 313 663,96	4 081 181,51
guichet	4 736,21	786,88
informatique	125 015,87	157 280,20
jeunesse	1 947,17	0,00
magasin	97 108,63	102 899,77
maintenance	160 227,57	185 092,85
musique	36 704,26	36 522,58
personnel	6 435 464,58	6 775 113,04
sports	461 639,13	534 433,45
services techniques travaux neufs	451 021,72	367 947,24
manifestations	163 466,65	
	15 210 331,30	15 258 115,85